

CityBAG®



Choisissez la facilité

LAFARGE
Construire
des villes meilleures™



PRATIQUE

Vous vous facilitez la vie: le béton ou le mortier livré est déjà gâché. Dans un sac stockable et manipulable, il est là où vous en avez besoin.

RAPIDE

Vous gagnez du temps sur la préparation du béton ou du mortier et sur le nettoyage du chantier.

PROPRE

Votre chantier est transformé. Les stocks et les risques de vol associés sont limités.

EFFICACE

Vous avez la garantie d'un béton ou d'un mortier de qualité constante. Vous commandez la quantité dont vous avez besoin pour votre chantier.

La gamme CityBAG®

Pour vos différents besoins chantiers:

- > Les CityBAG® Bétons et les CityBAG® Mortiers
- > 2 options d'utilisation: journée ou lendemain

Avantages

- > **Produits prêts à l'emploi:** mélange eau / constituants déjà réalisé.
- > **Bags stockables et manipulables:** travail en étages et déplacements chantier facilités.
- > **Gain de productivité et de rentabilité:** pas de location de bétonnière, possibilité de travailler seul.
- > **Gain de temps** sur la préparation produit et le nettoyage chantier.

- > **Garantie** d'un produit industriel de qualité constante.
- > **Gain de place:** stocks et risques de vol limités.
- > **2 options d'utilisation:** journée ou lendemain, possibilité de travailler le week-end notamment.
- > **Petites quantités (500 l):** moins de pertes, réponse facilitée aux imprévus et aux fins de chantiers.
- > **Confort d'utilisation:** moins de pénibilité, chantier propre, limitation des nuisances sonores.
- > **Diverses options produits possibles:** ajout de fibres (synthétiques), caractère hydrofuge, etc.

L'ensemble de ces produits est conforme aux exigences normatives correspondantes.

Des produits adaptés à vos besoins

CityBAG® Mortiers	CityBAG® Mortier de montage	Montage d'éléments de maçonnerie: blocs béton, brique, pierre + Option d'utilisation: lendemain sur demande
	CityBAG® Mortier d'enduit	Mortiers enduits ciment applicables uniquement sur structures neuves en béton, blocs béton ou brique + Option d'utilisation: lendemain sur demande
	CityBAG® Mortier de chape	Chapes intérieures destinées à être recouvertes
	CityBAG® Mortier divers	Scelllements, ravoirages, poses de bordures, etc. + Option d'utilisation: lendemain sur demande
CityBAG® Bétons	CityBAG® Béton structurel	Tous travaux structurels: dallages, poteaux, fondations, etc.
	CityBAG® Béton non structurel	Bétons de propreté, poses de bordures, calages, remplissages + Option d'utilisation: lendemain sur demande

Les compositions des produits de la gamme CityBAG® sont confidentielles et ne peuvent être communiquées.

CityBAG® Mortiers



CityBAG® Mortier de montage

- Pour vos montages d'éléments de maçonnerie

➤ **OPTION D'UTILISATION :**
lendemain sur demande

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Ce mortier est conforme à la norme NF EN 998-2 et sous marquage CE. Il s'agit uniquement de mortier de montage d'usage courant (G) dit « de recette ».

Les compositions respectent les prescriptions du DTU 20.1.

- Formule de base* : CityBAG® Mortier de montage - 300 kg/m³ M10 D4 S3.
- Autres dosages ciment possibles : 350 et 400 kg/m³.

MISE EN ŒUVRE

Ses modalités de mise en œuvre sont définies par le DTU 20.1 « Ouvrages en maçonnerie de petits éléments - Parois et murs ».



CityBAG® Mortier d'enduit

- Pour vos structures neuves en béton, blocs béton ou brique

➤ **OPTION D'UTILISATION :**
lendemain sur demande

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Ce mortier est conforme à la norme NF EN 998-1 et sous marquage CE. Il s'agit uniquement de mortier d'enduit d'usage courant (GP) dit « de recette ».

Les compositions respectent les prescriptions du DTU 26.1.

- Formule de base* : CityBAG® Mortier d'enduit - 500 kg/m³ CS IV.
- Autres dosages ciment possibles : 400, 450 et 600 kg/m³.

MISE EN ŒUVRE

Ses modalités de mise en œuvre sont définies par le DTU 26.1 « Travaux d'enduits de mortiers ».



CityBAG® Mortier divers

- Pour vos travaux divers : scellements, ravoirages, etc.

➤ **OPTION D'UTILISATION :**
lendemain sur demande

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

CityBAG® Mortiers divers disponibles :

- CityBAG® Mortier ravoilage Type C - 100 kg/m³ D4 S3.
- CityBAG® Mortier scellement - 200 kg/m³ D4 S1.
- CityBAG® Mortier bordure - 250 kg/m³ D4 S1.

MISE EN ŒUVRE

Modalités de mise en œuvre :

- DTU 52.1 « Revêtements de sol scellés » pour les mortiers de scellement.
- DTU 26.2 « Chapes et dalles à base de liants hydrauliques » pour les mortiers de ravoilage.
- Fascicule 31 « Bordures et caniveaux en pierre naturelle ou en béton et dispositifs de retenue en béton » pour les mortiers de pose de bordures.



CityBAG® Mortier de chape

- Pour vos chapes intérieures destinées à être recouvertes

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Ce mortier est conforme à la norme NF EN 13813 et sous marquage CE. Il s'agit uniquement de mortier de chape à base de ciment (CT). Les compositions respectent les prescriptions du DTU 26.2.

- Formule de base* : CityBAG® Mortier de chape - 300 kg/m³ C16/F3 D4 S3.

➤ Autres dosages ciment possibles : 350 ou 400 kg/m³.

- Chape C16/F3 destinée aux locaux à faibles sollicitations.
- Chape C20/F4 destinée aux locaux à sollicitations modérées.

Le DTU 26.2 déconseille l'utilisation d'accélérateurs.

MISE EN ŒUVRE

- Ses modalités de mise en œuvre sont définies par le DTU 26.2 « Chapes et dalles à base de liants hydrauliques ».
- Les chapes peuvent être réalisées dans les locaux à sollicitations faibles et modérées (classement UPEC P2, P3 et P4). Elles ne sont pas utilisables dans le cas de cuisines collectives (UPEC P4S).

- La planéité et l'âge minimal du support sont définis par le DTU 26.2.

- L'épaisseur minimale des chapes est de 3 cm.

- L'incorporation de canalisation horizontale ou de fourreau dans le mortier de chape n'est pas admise. Il faut les couvrir par un ravoilage dont l'épaisseur doit être au minimum équivalente au plus grand diamètre de canalisation incorporé.

- Le DTU 26.2 impose un treillis soudé de mailles maximales 100 mm x 100 mm et de masse minimale de 325 g/m².

- Les joints de dilatation de la structure porteuse doivent être pris en compte dans la couche de chape. Les joints sont définis par le DTU 26.2.

- Les mortiers de CityBAG® Chape sont des mortiers retardés pour assurer la date limite d'utilisation demandée. Pour cette raison ils sont très sensibles aux conditions climatiques de l'ouvrage coulé.

- Les locaux doivent être mis hors d'eau et hors d'air.

- **Il faut impérativement utiliser le produit de cure LB Finition base aqueuse ou similaire si l'on veut éviter une fissuration excessive.**

- Après la cure, un ponçage léger s'impose avant la pose de revêtements collés.



CityBAG® BPS - Béton structurel

> Pour vos différents types d'ouvrages

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Les bétons BPS sont des bétons structurels conformes à la norme EN 206-1/CN.

CityBAG® Bétons structurels disponibles :

- > CityBAG® BPS C20/25 D22 S3 XC1 - XC2.
- > CityBAG® BPS C25/30 D22 S3 XF1 - XC3.

D'autres bétons peuvent être produits à la demande.

MISE EN ŒUVRE

- > Pour chaque type d'ouvrage structurel, respecter les règles de mise en œuvre correspondantes dans le DTU 21 « Exécution des ouvrages en béton ».

Pour les applications spécifiques se reporter aux DTU suivants :

- DTU 13.11 « Fondations superficielles »
- DTU 13.3 « Dallages »
- > Les joints de dilatation, de construction et reprise de bétonnage doivent être pris en compte pour éviter les apparitions de fissures gênantes pour l'étanchéité ou l'esthétique des ouvrages.
- > L'enrobage minimal doit être supérieur à 30 mm pour les classes d'expositions X0, XC et XF et 50 mm pour les autres classes (exigences Eurocode 2).
- > Les conditions d'acheminement et de mise en œuvre des bétons doivent être en conformité avec la norme P 18-504 « Mise en œuvre des bétons de structure ».
- > **Il faut impérativement utiliser un produit de cure de type LB Finition base aqueuse ou similaire pour les éléments non coffrés comme les dalles ou dallages et après le décoffrage pour les autres types d'éléments.**



CityBAG® Béton non structurel

- > Pour vos ouvrages non structurels : bétons de propreté, poses de bordures, remplissages, calages divers

+ OPTION D'UTILISATION : lendemain sur demande

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Il n'y a pas de norme pour ces bétons. Leurs caractéristiques dépendent de l'usage prévu. Pas d'engagement de résistance pour ces bétons.

CityBAG® Bétons non structurels disponibles :

- > CityBAG® Béton de remplissage - 100 kg/m³ D16 S3.
- > CityBAG® Béton de propreté - 150 kg/m³ D16 S3.
- > CityBAG® Béton de calage - 200 kg/m³ D16 S1.
- > CityBAG® Béton de pose de bordure - 250 kg/m³ D16 S1.

D'autres bétons peuvent être produits à la demande.

MISE EN ŒUVRE

Respecter les règles professionnelles ou les exigences des DTU concernés.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI



COMMANDE

- > Indiquer clairement lors de la commande l'application constructive et la durée d'utilisation souhaitées.
- > En cas de demande spécifique, indiquer toutes les caractéristiques souhaitées : classe d'exposition, dosage en ciment, classe de résistance, classe de consistance, granulométrie Dmax, délai d'utilisation, etc.
- > Communiquer également l'adresse exacte du chantier, le volume produit souhaité, l'heure de livraison souhaitée et l'étage éventuel.



TRANSPORT

- > Vérifier l'accessibilité du chantier pour les camions.
- > Prévoir une aire de livraison sécurisée pour le camion.
- > Aucun retour CityBAG® ne sera possible sur nos centrales, sauf consultation préalable de Lafarge.
- > L'évacuation des sacs usagés (vides ou pleins) doit se faire dans les déchetteries bâtiment publiques ou professionnelles.



UTILISATION

- > Veiller sur le chantier au respect des règles de sécurité et de circulation.
- > Les produits de la gamme, y compris ceux avec option d'utilisation lendemain, sont immédiatement utilisables.
- > Les formules CityBAG® ne sont pas pompables sauf demande préalable.
- > Ne faire en aucun cas un ajout (eau ou autre produit) dans le béton ou le mortier sur chantier.
- > Respecter les règles de l'art en cas de coulage par temps froid ou chaud.
- > Ne pas utiliser les produits pour un autre usage que celui prévu.
- > **Respecter les délais limites d'utilisation prévus : journée (8 h) ou lendemain (32 h). Hors de ces délais, les produits ne conserveront pas leurs caractéristiques.**
- > Conserver les produits CityBAG® dans leur bag original fermé jusqu'au moment de les utiliser.
- > Conserver les bags à l'abri du gel.

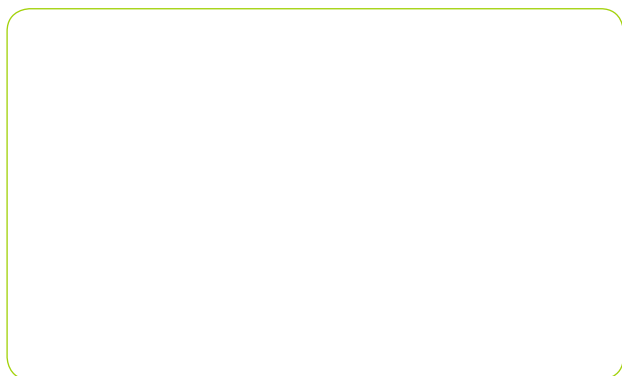


Comment passer commande ?

- Choisissez le béton ou le mortier qu'il vous faut*.
- Évaluez la quantité de CityBAG® nécessaire à votre chantier (un CityBAG® contient 0,5 m³, soit 500 L ou environ 1200 kg de béton ou de mortier).
- Indiquez l'adresse et le type de votre chantier.
- Indiquez la date et l'heure de livraison souhaitées.

* Selon disponibilité des produits.

Où passer votre commande ?



CityBAG® est une marque déposée.

Lafarge France
2, avenue du Général de Gaulle
92148 Clamart Cedex

Tél. : +33 (0)1 58 00 60 00

www.lafarge-france.fr

CityBAG® 
Béton et Mortier en big bag

Vous êtes livré
le lendemain
**pour toute
commande passée
avant 16 h.**

 **LAFARGE**